

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HOROBAK »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN ; COCODY ANGRE
DJIBI ; Bd ABRI 2000 ave PROGRAMME MIXTE à 30m de la
pharmacie centrale du château; Lot : 61 ; 20 BP 1113
Abidjan 20., Lot 61, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 09 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOROBAK »

Objet : TRANSPORT DES PERSONNES ET DE MARCHANDISES ; BETALES ; BTP ; IMPORT-EXPORT ; COMMERCE GENERAL ; PRESTATIONS DIVERSES Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN ; COCODY ANGRE DJIBI ; Bd ABRI 2000 ave PROGRAMME MIXTE à 30m de la pharmacie centrale du château; Lot : 61 ; 20 BP 1113 Abidjan 20., Lot 61, Ilot 0

Dirigeant(s) M BALLO BAKAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03190 du 22/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23049/GTCA/RC/2023 du 22/03/2023

